



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 08878

Numéro SIREN : 382 281 350

Nom ou dénomination : A BERCY DEMENAGEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2016 sous le numéro de dépôt 43063

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 29-04-2016

N° DE DEPOT : 2016R043063

N° GESTION : 1991B08878

N° SIREN : 382281350

DENOMINATION : A BERCY DEMENAGEMENTS

ADRESSE : 16 Pce Lachambeaudie 75012 PARIS

DATE D'ACTE : 05-04-2016

TYPE D'ACTE : Décision(s) du président

NATURE D'ACTE : Nomination de directeur général

A BERCY DEMENAGEMENTS
Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 37.338 euros
Siège Social : 16, place Lachambeaudie
75012 Paris
382 281 350 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 05 AVRIL 2016

A dix heures, le Président de la société A. Bercy Déménagements, société par actions simplifiée, au capital de 37.338 euros, dont le siège social est situé 16, place Lachambeaudie à Paris (75012) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 382 281 350, s'est rendu au siège social de la société.

Le Président rappelle qu'il doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Directeur Général de la société,
- Questions Diverses,
- Pouvoir pour les formalités.

Puis, le Président prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Conformément à l'article 15 des statuts de la société, le Président décide de nommer :

Monsieur Laurent Lapierre,
Né le 29 novembre 1972 à Etreux (02),
De nationalité française,
Demeurant 10, rue des Saules à Montmagny (95360)

En qualité de Directeur Général de la société pour une durée illimitée.

Monsieur Laurent Lapierre accepte et déclare qu'aucune prescription, aucune mesure ou décision quelconque ne fait obstacle à l'exercice de ce mandat.

DEUXIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations aux fins d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

* *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Madame Fatima Tioua
Président

